

## TI MONTARGOIS EN GATINAIS ET GIENNOIS

### Fiche Action T-01

#### Création d'une association par et pour les industriels (toutes filières confondues) du Montargois en Gâtinais

**Axe :** Transversale

**Maitre d'ouvrage de l'action :** Association Des Industriels du Montargois (ADIM)

**Partenaires engagés :** EPCI du Montargois en Gâtinais, Etat, Région, Opérateurs du dispositif Territoires d'Industrie, GIP Loire & Orléans Eco, Association du Giennois le MEPAG, ...

#### Description de l'action :

Création d'une association d'industriels à l'échelle du Montargois en Gâtinais ayant pour objectifs :

- L'exercice de toute activité tendant directement ou indirectement à favoriser le développement, la promotion des métiers industriels auprès notamment des entreprises, des institutionnels, des centres de formation, des partenaires sociaux et du grand public,
- L'organisation d'actions de terrains présentant un intérêt actuel ou à venir pour les entreprises du territoire.

#### Diagnostic de la situation :

Le Giennois dispose d'une association d'entreprises sur son territoire : le MEPAG. Ce type d'association n'a pas d'équivalent sur le Montargois et les industriels sont demandeurs d'une structure qui les regrouperait et leur apporterait des services dédiés. Les industriels se côtoient par filières mais rarement au-delà. Une mutualisation des besoins et des moyens est attendue.

#### Objectifs :

- Améliorer la communication entre industriels
- Promouvoir les métiers de l'industrie et les industries du territoire
- Faciliter le quotidien des industriels.

**Budget prévisionnel** (répartition des engagements par partenaires) : Sans objet

**Nature du soutien demandé** (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) : Sans objet

**Calendrier :** Création de l'association dès que possible

**Etat d'avancement au 1<sup>er</sup> mars 2020 :** Création de l'association le 16 décembre 2019

#### Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

- Création de l'association
- Participation de l'association au déploiement des actions de TI

**Signatures** (uniquement le porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Le Président de l'ADIM

Patrick BOURRELIER

## TI MONTARGOIS EN GATINAIS ET GIENNOIS

### Fiche Action T-02

#### Recrutement d'un chef de projet Territoire d'Industrie

**Axe :** Transversale

**Maitre d'ouvrage de l'action :** Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Montargois

**Partenaires engagés :** EPCI du Territoire d'Industrie du Montargois en Gâtinais et du Giennois, Etat, Région, Opérateurs du dispositif Territoires d'Industrie, GIP Loire & Orléans Eco, Association du Giennois le MEPAG, Association du Montargois ADIM...

#### **Description de l'action :**

Dans le cadre du dispositif national de soutien à l'ingénierie au TI fragile, le TI du Montargois en Gâtinais et Giennois bénéficie de crédits pour se doter d'une ingénierie supplémentaire sur ce dispositif.

Ce chef de projet assurera la coordination et la mise en œuvre des fiches actions définies dans le cadre de TI :

- Fédération des différents acteurs du territoire autour de projets concrets
- Organisation et animation de réunions et de groupes de travail
- Rechercher et formaliser les moyens de mise en œuvre des fiches actions (partenariats, financements...)
- Organisation d'évènements en lien avec l'Industrie et ses métiers
- Participation aux réunions de Comité de Pilotage du programme au niveau Régional et National
- Assurer la communication et la promotion du programme et de ses résultats
- Reporter aux élus l'état d'avancement de la mission et les conseillers sur les participations éventuelles des EPCI

#### **Diagnostic de la situation :**

Compte tenu du périmètre du TI, le Territoire a demandé de bénéficier du dispositif national de soutien à l'ingénierie.

#### **Objectifs :**

- Mettre en œuvre les actions du TI
- Organiser la gouvernance
- Animer le dispositif TI.

#### **Budget prévisionnel** (répartition des engagements par partenaires) :

Recrutement d'un CDD de 2 ans (salaires et charges) et frais annexes soit 94 000 € (36 000 €/an pour les salaires et charges et 6 000 €/an pour les frais, 5 000 €/an pour l'animation)

#### **Nature du soutien demandé** (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

FNADT obtenu pour 80 000 € pour 2 ans

#### **Calendrier :**

Recrutement dès que possible

**Etat d'avancement au 1<sup>er</sup> mars 2020 :**

Délégation du PETR pour créer le poste en décembre 2019 - Recrutement en cours

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Recrutement du chef de projet
- Nombre et type d'actions TI initiées et réalisées

**Signatures** (uniquement le porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Le Président du PETR du Montargois  Frédéric NERAUD	Le Sous-préfet de l'Arrondissement de Montargis  Paul LAVILLE	
Le Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing  Frank SUPPLISSON	Le Président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées  Gérard LARCHERON	Le Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais  Albert FEVRIER
Le Président de la Communauté de Communes de la Cléry, de la Betz et de l'Ouanne  Lionel DE RAFELIS	Le Président de la Communauté de Communes Giennes  Christian BOULEAU	

## TI MONTARGOIS EN GATINAIS ET GIENNOIS

### Fiche Action A-01

#### Stratégie de développement économique du bassin de vie du Montargois et sa mise en œuvre

**Axe :** Attirer

**Maitre d'ouvrage de l'action :** Groupement de Commandes de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing, CC des Quatre Vallées, CC des Canaux et Forêts en Gâtinais, CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne

**Partenaires engagés :** PETR du Montargois en Gâtinais, Etat, Région, Banque des Territoires, GIP Loire & Orléans Eco, Association du Giennois le MEPAG, Association du Montargois l'ADIM...

#### Description de l'action :

L'étude se décompose en deux tranches, une ferme et une optionnelle, qui s'articulent comme suit :

- Tranche ferme :
  - L'aboutissement d'un diagnostic territorial économique (Industrie, services, innovation, industrie agro-alimentaire ...) partagé par les élus des quatre EPCI et leurs partenaires et d'une matrice de type forces / faiblesses / opportunités / menaces
  - La réalisation d'une étude de marketing territorial visant à positionner le territoire et ses secteurs économiques et dégager les opportunités de développement
  - La définition d'orientations de la stratégie de développement économique et de scénarios afférents ;
  - La rédaction d'un programme d'actions chiffrées et déclinées dans le temps incluant une liste des outils juridiques, économiques et financiers à déployer pour mener à bien la politique de développement économique définie.
- Tranche optionnelle :
  - L'accompagnement par le bureau d'études, si nécessaire, dans la menée des actions définies

#### Diagnostic de la situation :

Suite à la décision de collaborer sous forme de partenariat entre les 4 EPCI du bassin de vie de Montargis et à la création du PETR au 1<sup>er</sup> janvier 2019, il a été décidé de réaliser un diagnostic précis du territoire.

#### Objectifs :

Basé sur un spectre large, ce diagnostic devrait permettre de définir une stratégie de développement économique commune aux 4 EPCI pour les 3, 5 et 10 années à venir. De cette stratégie, découlera un plan d'actions opérationnelles à décliner sur les années suivantes.

#### Budget prévisionnel (répartition des engagements par partenaires) :

79 770 € TTC

#### Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

Soutien à l'ingénierie :

- Banque des Territoires : 20 000 € obtenue
- Région : via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale sous réserve du vote de la Commission Permanente Régionale, seule compétente pour l'attribution des subventions régionales – subvention envisagée de 31 908€ répartis entre les 4 EPCI comme suit : AME : 15 443.47€, CC4V : 4 307.58€, CCCFG : 7 007.00€ et 3CBO : 5 149.95€.

**Calendrier :**

Lancement de l'étude en février 2019 - Etude finalisée en décembre 2019

**Etat d'avancement au 1<sup>er</sup> mars 2020 :**

Etude achevée

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Etude réalisée
- Nombre et type d'actions inscrites dans le dispositif TI

**Signatures** (uniquement le porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Le Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing  Frank SUPPLISSON	Le Président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées  Gérard LARCHERON	Le Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais  Albert FEVRIER
Le Président de la Communauté de Communes de la Cléry, de la Betz et de l'Ouanne  Lionel DE RAFELIS	Le Président de la Région Centre – Val de Loire  François BONNEAU	La Directrice Régionale de la Banque des Territoires  Julie-Agathe BAKALOWICZ

## TI MONTARGOIS EN GATINAIS ET GIENNOIS

### Fiche Action R-01

**Attractivité des métiers et orientation : mise en place d'actions et réalisation d'outils de promotion des métiers de l'industrie auprès des publics enseignants, orientant, parents et élèves**

**Axe :** Recruter

**Maitre d'ouvrage de l'action :** Association des Industriels du Montargois (ADIM) et association des industriels du Giennois (MEPAG)

**Partenaires engagés :** PETR du Montargois en Gâtinais, EPCI du Territoire d'Industrie, Etat, Région, Education Nationale, Comités Locaux Ecoles Entreprises, Mission locale, Etablissements scolaires...

#### **Description de l'action :**

Les industriels souhaitent valoriser l'image des métiers de l'industrie et favoriser l'orientation des jeunes vers les filières industrielles. Plusieurs actions sont envisagées à l'échelle des bassins de vie Montargois et Giennois :

- Participation de l'ADIM au Forum Orientation de Montargis,
- Participation des industriels aux journées de formation des professeurs principaux de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et seconde,
- Organisation de journée de cours déportés permettant aux élèves et aux enseignants de visiter les industries et d'échanger avec les salariés,
- Mise en place de projets élèves/industriels dans le cadre des programmes pédagogiques,
- Faciliter les stages découvertes des 3<sup>èmes</sup> en industrie,
- Développer des supports de communication sur les métiers de l'industrie par les élèves pour les élèves,
- Mettre en place des parrainages entre industriels et écoles
- Etablir un calendrier de visites des équipes pédagogiques dans les différentes entreprises du bassin du Giennois et du Montargois
- Développer le partenariat existant avec l'éducation nationale concernant les cordées de la réussite ou les parcours d'avenir en établissant un cahier des charges et une contractualisation avec tous les établissements scolaires du bassin de vie. (Relation entreprise, école, collectivité, famille)
- ...

La mise en œuvre de cette fiche s'inscrit dans le contexte du transfert de la compétence « Orientation - information sur les métiers » de l'Etat vers la Région (loi du 5 septembre 2018). A ce titre, elle pourra être complétée et enrichie par l'offre de service de la Région ("Les petites Fabriques de l'Orientation") en matière d'information des publics scolaires et des personnels enseignants et non-enseignants des établissements (appel à initiatives attractivité des métiers, dispositif mobile au plus près des acteurs, offre spécifique pour les professionnels...), ainsi que sur le travail engagé dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

#### **Diagnostic de la situation :**

Les métiers de l'industrie aujourd'hui sont méconnus et souffrent d'une image négative. Il faut rétablir la réalité auprès des jeunes publics, de leurs parents et du personnel enseignant et orientant.

Sur les bassins de vie de Montargis et de Gien, l'éducation nationale et les industriels se côtoient régulièrement au niveau des formations BAC Pro et BTS mais pas au niveau du collège. Or c'est au collège que les jeunes doivent choisir leur orientation. Les 2 parties souhaitent resserrer les liens et s'investir ensemble sur des actions concrètes.

**Objectifs :**

- Mettre en valeur les différents métiers de l'industrie, la vie professionnelle en industrie, les possibilités d'évolution afin de donner envie au plus tôt aux jeunes de s'orienter vers ces métiers par choix et non par défaut.
- Expliquer la réalité au jeunes publics, leurs parents et au personnel enseignant et orientant : les métiers de l'industrie, les opportunités, les conditions de travail.
- Créer du lien et de la cohérence du collège à l'IUT pour promouvoir les filières techniques.
- Augmenter le nombre de stagiaires en industrie de façon à améliorer l'image de ces entreprises.

**Budget prévisionnel** (répartition des engagements par partenaires) :

Temps passé par les salariés des associations Budget à déterminer en fonction des actions

**Nature du soutien demandé** (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

Organisation d'évènement, outils de communication ...

**Calendrier :**

Premières rencontres durant 2019. Premières actions en mars 2020.

**Etat d'avancement au 1<sup>er</sup> mars 2020 :**

2 actions sont prévues : Forum Orientation le 26 mars et 1<sup>ère</sup> journée de formation des Professeurs Principaux le 26 mars.

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

- Nombre et type d'actions communes réalisées
- Nombre de jeunes orientés
- Nombre de personnels enseignants formés

**Signatures** (uniquement le porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Le Président de l'ADIM	Le Président du MEPAG
Patrick BOURRELIER	Laurent PUSSAT

## TI MONTARGOIS EN GATINAIS ET GIENNOIS

### Fiche Action R-02



#### « DEFI – Une formation pour un emploi »

#### Développer l'Emploi par des Formations Inclusives

Une offre de formation « cousue main » co-construite avec les entreprises pour répondre à leurs besoins de compétences et à leur engagement de recruter, au plus près des territoires

Axe : RECRUTER

**Porteur du projet** : Région Centre - Val de Loire

**Partenaires engagés** : Etat, partenaires sociaux, Dév'Up, Pôle Emploi et autres membres du SPRO, branches professionnelles, OPCO, entreprises, organismes de formation, maisons de l'emploi, EPCI et animateurs de GPECT...

#### Description de l'action :

« DEFI » est un processus collaboratif piloté par la Région, visant la mise en place de formations « sur-mesure » co-construites avec les entreprises et les autres partenaires du territoire, en vue de répondre aux besoins en recrutement sur les métiers en tension et favoriser l'insertion professionnelle durable des demandeurs d'emploi.

#### Objectifs :

- Accompagner le développement des compétences des entreprises avec la formation de nouveaux talents / profils ; Répondre aux besoins de compétences des entreprises ;
- Insérer les demandeurs d'emploi qui ont choisi de se former sur des métiers porteurs ;
- Accompagner le développement et l'attractivité des territoires, ainsi que le développement économique et l'emploi ;
- Garantir la mise en œuvre d'une offre de formation en lien direct les besoins du territoire, coconstruite et comise en œuvre avec les entreprises ;
- Mettre à disposition une offre de services territoriale intégrée.

#### Besoins identifiés :

- Se développer, diversifier ses activités
- Améliorer la qualité, la réactivité de la production
- Faire face à des difficultés de recrutement
- S'adapter à de nouvelles technologies, miser sur l'innovation, la transition numérique, etc.

**Constat** : Les entreprises du territoire profitent de l'amélioration de la situation économique en région Centre-Val de Loire et voient ainsi leurs carnets de commande se remplir. Or, alors que leur développement dépend de leur capacité à honorer ces commandes, le premier frein rencontré ne relève ni du besoin de foncier, ni de la capacité à innover ou encore de celle à investir : c'est le manque de ressources humaines qui fait avant tout obstacle à leur développement. En effet, les entreprises de toute taille disent peiner à pourvoir les postes et se voir contraintes à décliner des nombreux contrats et opportunités.

Une offre et une demande d'emploi qui ne se rencontrent qu'insuffisamment, il s'agit d'un phénomène qui peut trouver sa source dans différents facteurs : des représentations erronées sur certains métiers ou plus largement sur l'industrie, ou encore un manque de qualification ou qualification inadaptée aux réalités de l'entreprise, etc.

**Démarche proposée :**

Chaque projet DEFI représente un process collaboratif et dynamique unique, reposant sur cinq étapes clés :

1. Procéder à l'analyse des besoins de l'entreprise et des publics de manière très précise, en regard avec les diagnostics de territoire ;
2. Mettre en place une démarche collaborative de co-conception aux fins de répondre aux besoins de l'entreprise et des publics en actionnant le levier de la formation ;
3. Formaliser l'engagement de l'ensemble des partenaires dans le projet de formation au travers d'une convention de partenariat ;
4. Mettre en œuvre le projet de formation ;
5. Evaluer le dispositif de formation & capitaliser.

Le process intègre la signature d'une convention de partenariat entre l'ensemble des acteurs du projet (engagements et le mode de collaboration entre la Région pilote de chaque opération, les entreprises, et les partenaires de l'orientation, de la formation et de l'économie), afin de : garantir l'implication de tous pendant toute la durée du projet ; formaliser et valoriser l'engagement des entreprises dans l'accueil des stagiaires pendant la formation et leur recrutement à l'issue ; labelliser la démarche au regard des éléments précédents et de l'ingénierie déployée.

**Budget prévisionnel :** A définir en fonction des actions mises en œuvre

- Prise en charge des coûts pédagogiques par la Région et mobilisation de ses RH, avec le concours financier de l'Etat dans le cadre du PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 ;
- Les coûts de la rémunération des stagiaires sont également pris en charge par Pôle emploi et/ou la Région.

**Signatures** (uniquement le porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Le Président de la Région Centre – Val de Loire	Le Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing	Le Président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées
François BONNEAU	Frank SUPPLISSON	Gérard LARCHERON
Le Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais	Le Président de la Communauté de Communes de la Cléry, de la Betz et de l'Ouanne	Le Président de la Communauté de Communes Giennes
Albert FEVRIER	Lionel DE RAFELIS	Christian BOULEAU

## TI MONTARGOIS EN GATINAIS ET GIENNOIS

### Fiche Action R-03

#### De Recruteur à Séducteur de Talents

#### AXE 2 – RECRUTER

**Porteur de projet / maitre d'ouvrage de l'action :** APEC

**Partenaires engagés :** Conseil Régional Centre Val de Loire, Dév'Up, 4 EPCI du Territoires d'Industrie, Pôle Emploi ...

#### Description de l'action :

Il s'agit d'accompagner les entrepreneurs du secteur industriel dans l'amélioration et/ou l'évolution de leurs techniques de recrutement de l'attractivité des candidats à la fidélisation des salariés.

Cette action est une double démarche :

- collective proposée à l'échelle d'un TI afin de s'appuyer sur les liens entre acteurs d'un même éco système,
- individuelle pour permettre à chaque recruteur d'évoluer en fonction de sa propre structure et de son identité.

#### Diagnostic de la situation :

L'ensemble des acteurs concernés par le sujet partagent d'ores et déjà le constat suivant : les entreprises du Centre-Val de Loire ont des difficultés pour recruter les compétences nécessaires à leur développement.

Pour aller plus loin dans l'analyse de cette situation, DEV'UP et l'APEC ont réalisé une étude (1) pour identifier les actions à engager pour convaincre, notamment, des cadres franciliens de s'installer en Centre-Val de Loire, concluait sur la nécessité :

1. De valoriser le contenu des postes à pourvoir, le cadre de travail mais également l'écosystème économique régional ;
2. D'adapter les processus de recrutement (voire de management) aux profils des candidats ciblés ;
3. De déployer des dispositifs permettant un meilleur accueil de ces derniers.

Pour être plus efficace, plusieurs types d'actions sont déclinés avec différents partenaires en fonction de chaque situation.

Cette fiche action est particulièrement centrée sur le point 2, il est proposé un accompagnement personnalisé au profit des recruteurs des TI.

(1) Mars 2019 :

<https://corporate.apec.fr/files/live/sites/corporate/files/Nos%20%C3%A9tudes/pdf/attractivite-centre-val-de-loire>

#### Objectifs :

L'expérience Candidat est au cœur des meilleures pratiques de l'attractivité des entreprises. Comment traduire cette exigence émergente dans nos process de recrutement qui prend ses codes dans le marketing commercial digitalisé ? Quels impacts sur notre management pour faire le lien avec l'expérience collaborateur ?

#### Objectif 1 : Prise de conscience collective et évaluation de sa pratique

Organisation d'atelier RH intitulé « De recruteur à séducteur de Talents » de 4h pour faire le point sur la question. Ouvert à 8 participants d'un même TI (reproductible plusieurs fois par TI pour permettre au plus grand nombre de participer).

**Objectif 2 : Etat des lieux individuels**

Uniquement proposé aux entreprises industrielles de moins de 250 salariés, il s'agit d'un bilan individualisé de ses pratiques de recrutement pour formuler des propositions d'amélioration.

**Objectif 3 : Développer les meilleures solutions individuelles et collectives pour attirer les candidats**

Fort de ses constats communs, des actions individuelles, il est nécessaire de se coordonner pour être plus fort soit dans des actions de communication RH ou de formation ou de l'accueil des candidats comme des familles.

**Budget prévisionnel** (répartition des engagements par partenaires) :

Financement commun de l'action : Apec, Conseil Régional pour :

- Autant d'atelier RH que nécessaire dans les TI à condition de réunir 8 participants par sessions (soit 6 à 10 inscrits une semaine avant la date réservée)
- 50 actions individuelles pour les PMI de la région CVL

**Nature du soutien demandé** (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...) :

Il est demandé à chaque TI de mettre à disposition une salle, d'assurer l'accueil et de mobiliser les recruteurs de son écosystème en vue des ateliers RH.

**Calendrier :**

2020

**Etat d'avancement au 1<sup>er</sup> février 2020 :**

Lancement en Janvier 2020 par la présentation de la démarche dans les TI

**Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :**

Nombre d'ateliers réalisés au total, par TI

Nombre de recruteurs participants aux ateliers RH,

Nombre d'actions individuels. Pour ces derniers, l'action individuelle fera l'objet d'un bilan en décembre 2020.

**Signatures** (uniquement le porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Le Délégué Régional de l'APEC	Le Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing	Le Président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées
Anthony FUMARD	Frank SUPPLISSON	Gérard LARCHERON
Le Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais	Le Président de la Communauté de Communes de la Cléry, de la Betz et de l'Ouanne	Le Président de la Communauté de Communes Giennesoises
Albert FEVRIER	Lionel DE RAFELIS	Christian BOULEAU

## TI MONTARGOIS EN GATINAIS ET GIENNOIS

### Fiche Action I-01

#### Mettre en place un plan de sensibilisation et d'accompagnement des PME et ETI industrielles vers l'industrie du futur

#### AXE 3 - INNOVER

Porteur de projet / maître d'ouvrage : Agglomération Montargoise Et rives du loing, CC des Quatre Vallées, CC des Canaux et Forêts en Gâtinais, CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, CC Giennes

Partenaires engagés : Région Centre-Val de Loire, Etat, Membres du Consortium Perform'Industrie (CETIM, ARACT Centre Val de Loire, BPI France, CCI Centre-Val de Loire, Club Industrie du futur, CRESITT, Dev'Up Centre-Val de Loire, France Chimie Centre-Val de Loire, Plasti-Ouest, Syntec Numérique, UIMM Centre-Val de Loire, UIMM Loiret-Touraine, UIMM Formation), GIFAS, Aérocentre, Nékoé, Association des industriels du Montargois (ADIM) et du Giennois (MEPAG)...

#### Description de l'Action :

Les EPCI ont un rôle de proximité avec les entreprises. La Région Centre Val de Loire et l'Etat ont lancé un Programme régional Industrie du futur 2019-2022 qui a pour vocation d'accélérer la transformation et la modernisation de 250 PME et ETI régionales (à travers des actions de conseil) en les accompagnant à l'amélioration significative de leur performance industrielle globale ainsi que de leur compétitivité en y intégrant les facteurs humains, organisationnels, technologiques et stratégiques.

Ainsi, la Région Centre Val de Loire et l'Etat souhaitent s'appuyer sur les EPCI pour identifier les entreprises industrielles et contribuer à les accompagner en saisissant les opportunités et les enjeux de l'Industrie du futur.

Il est donc proposé de :

- Accompagner la montée en compétence des équipes des collectivités territoriales du Territoires d'Industrie par une meilleure connaissance des outils et programmes proposés (université des développeurs organisée par DEV'UP, démonstrateur industrie du futur lors des Human Tech Days 2020, ...).
- Sensibiliser les industriels aux enjeux de transformation et de modernisation de l'Industrie du Futur avec les partenaires du programme régional (réunions spécifiques des industriels sur ce thème, visite de vitrines « industrie du futur » ou d'entreprises exemplaires, participation collective à des salons...).
- Contribuer à la mise en œuvre d'un plan de recrutement d'entreprises dans le Programme régional : sujet abordé lors de l'étude des projets d'immobiliers (création ou extension), échanges d'informations lors des comités de coordination organisés par Dev'Up et via la plateforme du RDECVL

#### Diagnostic de la situation :

Le Centre-Val de Loire se positionne comme l'une des régions françaises leaders dans de nombreuses filières : production de médicaments et de cosmétiques, sous-traitance automobile, aéronautique et ferroviaire, emballage et transformation plastique, caoutchouc industriel... Composante majeure de l'économie régionale, la sous-traitance en région Centre-Val de Loire compte plus de 1 100 établissements et emploie près de 25 000 salariés.

Dans un contexte où le secteur industriel pâtit de l'insuffisance d'investissements productifs, la démarche « Industrie du futur » vise à conserver et développer une activité industrielle forte, innovante, exportatrice, créatrice de richesses, respectueuse de l'environnement et génératrice

d'emplois. C'est un nouveau modèle de production conçu pour être au cœur de son écosystème, répondant aux nouveaux besoins sociétaux et enjeux environnementaux, centré sur les aspects humains et capable de fournir des produits et services à des prix justes et compétitifs.

Il ressort du précédent programme industrie du futur des exemples d'industriels ayant entamé une démarche industrie du futur :

- Soit, à la suite d'une transmission d'entreprise : le nouveau dirigeant ressent le besoin de prendre du recul sur son entreprise, son organisation et la stratégie qu'il envisage pour avancer dans les meilleures conditions et en rendant acteurs du changement, de la transformation, ses salariés.
- Soit, dans le cadre d'une implantation ou création d'un nouveau bâtiment. Cela peut permettre à l'entreprise d'envisager son projet immobilier comme une opportunité que ce nouveau site devienne « natif 4.0 » (ou s'en approchant) c'est-à-dire un site industriel nouvellement créé, intégrant l'ensemble des nouvelles solutions (organisationnelles, technologiques, sociales, environnementales) modernes et potentiellement innovantes.

L'Etat et la Région Centre-Val de Loire souhaitent accélérer la transformation des industries vers l'industrie du futur par un dispositif d'accompagnement des entreprises régionales (conseil). L'objectif en Centre-Val de Loire est de diagnostiquer et d'accompagner 250 PME et ETI d'ici fin 2022. Pour ce faire, ont été définies quatre grandes actions :

- Une action Perform'Industrie mise en œuvre par un consortium piloté par le CETIM
- Deux actions spécifiques à la filière aéronautique « Perform'Aéro » :
  - L'une portée par le GIFAS pour les entreprises les plus matures (ayant notamment bénéficié des actions Performances Industrielles du GIFAS)
  - L'autre portée par le cluster Aerocentre pour les autres.
- Une action « Perform'Inno Service » portée par le cluster NEKOE

Chacune de ses actions mettent en œuvre les phases suivantes :

- Sensibilisation des entreprises aux enjeux de l'industrie du futur, à travers une approche généraliste et/ou spécifiques aux filières
- Elaboration d'un plan de modernisation par entreprise
- Accompagnement à la mise en œuvre du plan de modernisation

#### Objectifs du projet :

- Sensibiliser les entreprises industrielles aux enjeux de l'industrie du futur et de l'intelligence artificielle
- Accompagner les entreprises dans la construction d'une feuille de route et dans sa mise en œuvre

#### Budget prévisionnel (répartition des engagements des partenaires) :

Pas de budget spécifique

#### Nature du soutien demandé (diagnostic, étude, financement, ingénierie, investissement...)

*N.B. Les entreprises bénéficiaires seront accompagnées dans le cadre du Programme régional 'industrie du futur' 2019-2022 sur un volet conseil : pour accompagner 250 entreprises régionales (hors et sur un TI), l'Etat et la Région Centre-Val de Loire interviennent à parité et allouent une enveloppe de 4,6 M€ à ce programme régional. L'Etat mobilise des crédits du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA).*

*D'autres dispositifs régionaux ou nationaux pourront être au cas par cas envisagés pour accompagner les investissements des entreprises*

Calendrier :

Tout au long du programme Territoires d'Industrie et jusqu'à la fin du programme régional industrie du futur (31/12/202

Etat d'avancement à 1<sup>er</sup> février 2020 :

30 janvier 2020 : démonstrateur Industrie du Futur lors du Salon professionnel Human Tech Days à Tours

20 février 2020 : organisation d'une réunion de présentation Industrie du Futur par DEV'UP

20 mars 2020 : étape du French Fab Tour à Bourges

Indicateurs de suivi, de résultat et de performance :

- Nombre d'actions de sensibilisation organisées
- Nombre d'entreprises sensibilisées
- Nombre d'entreprises accompagnées
- Evolution de la maturité des entreprises accompagnées (Indice Industrie du Futur / I2DF)

**Signatures** (uniquement le porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Le Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing  Frank SUPPLISSON	Le Président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées  Gérard LARCHERON	Le Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais  Albert FEVRIER
Le Président de la Communauté de Communes de la Cléry, de la Betz et de l'Ouanne  Lionel DE RAFELIS	Le Président de la Communauté de Communes Giennoises  Christian BOULEAU	
Le Président de la Région Centre – Val de Loire  Francois BONNEAU	Le Sous-préfet de l'Arrondissement de Montargis  Paul LAVILLE	